



Projet d'établissement 2014 – 2017

validé en Conseil d'Administration le 30 juin 2014

Axe n° 1 : attractivité de l'établissement et réseau ECLORE sur 2 départements

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs 2013 retenus	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)
1- Rendre la seconde GT du lycée Theuriet comme une orientation logique après la 3 ^{ème}	<p>.Inclure davantage en 2^{nde} GT les élèves ayant ce profil</p> <p>.Augmenter l'ambition dès la seconde et post bac</p>	<p>.Taux de passage 3^{ème} /2^{nde} GT (à améliorer)</p> <p>.Nombre de dérogations accordées</p> <p>.Taux de réussite en 3 ans pour obtenir le bac (maintien)</p>	<p>-Promotion du lycée, des ses atouts, en plus des actions en 3^{ème} : dès la classe de 4^{ème} (partenariats, défis délégués...)</p> <p>-Développement de la Chaîne Youtube A. Theuriet...</p> <p>-Information auprès des familles des temps de transports (travail avec les APE, le CG...)</p>
2- Positionner le lycée comme pôle intermédiaire de formation entre Poitiers et Angoulême	<p>.Situer Civray et ses deux lycées comme pôle de formation clairement identifié au cœur d'un vaste territoire (l'intersection des 3 départements) éloigné des préfectures</p> <p>.Poursuivre la baisse d'attraction des lycées poitevins sur le secteur... en développant l'offre de formation sous toutes les modalités (formation continue, apprentissage)</p>	<p>.Solde de dérogations entrantes sortantes</p> <p>.Temps de transports des élèves</p> <p>. Nombre d'élèves de bac Pro intégré « Bac Pro + » dès la classe de 1ère</p>	<p>-Amélioration de l'offre d'options (notamment celles choisies en dérogation)</p> <p>-Amélioration du circuit des transports, principalement secteur Nord et secteur 16</p> <p>-Poursuite des innovations pédagogiques (tablettes) et des projets culturels dynamiques, atypiques...</p> <p>-Développement du pôle apprentissage / Greta en lien avec le LP</p> <p>-Mise en place de bac Pro + en lien avec les LP Civray / Ruffec / Chef Boutonne</p>
3- Optimiser les partenariats dans le cadre du réseau ECLORE	<p>.Inscrire le lycée chef de file du réseau dans les faits</p> <p>.Valoriser les actions éducatives et pédagogiques du réseau en lien avec les autres établissements et écoles</p>	<p>Nombre d'actions programmées et réalisées annuellement</p>	<p>-Participation aux actions des deux axes du réseau ECLORE</p> <p>- Utilisation du site Internet A. Theuriet comme plateforme d'échanges, de ressources (convergence numérique du réseau des écoles / collèges)</p> <p>-Pôle culturel de référence (avec le LP) en lien avec les structures du territoire (La Margelle, CinéMalice, Site abbatial, ...)</p>

Axe n° 2 : individualisation du parcours des élèves favorisant leur ambition

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs 2013 retenus	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)
4- Favoriser une orientation plus ambitieuse de bac – 3 à bac + 3	.Augmenter le taux d'accès au supérieur. .Favoriser la diversité des parcours.	.Augmentation du nombre de passage en CPGE et L1. .% inscrits en DUT – BTS.	-Information des parents : Bourses, CROUS, dès la 1 ^{ère} -Accueil en CPGE et université (Pass'en Sup. PDMF, -Entretien d'explicitation en 1 ^{ère} (formation préalable des professeurs) -Formation des professeurs principaux 1 ^{ère} et Term. -Mise en place des modules (objectif prépa scient / litter...).
5- Rendre les élèves autonomes : du lycéen au citoyen	.Donner du sens aux apprentissages. .Favoriser les travaux de groupes et rendre les élèves acteurs.	.Nombre d'initiative élèves dans les projets de classe, d'ateliers, du C.A....	-Démarche de projet généralisée en A.P. 2 ^{nde} et 1 ^{ère} , TPE -Participation à des manifestations académiques, nationales (Rallye maths, Journées de la Science, Commémorations.... -Confrontation des expériences dans le développement des usages numériques -Formation des enseignants. -Développer l'initiative élève dans l'origine des projets (en lien avec les objectifs 8-9-12)
6- Concilier l'attachement local et la mobilité de l'élève dans le cadre de sa poursuite d'études et de son insertion professionnelle	.Valoriser la diversité des parcours .Permettre la mobilité des élèves .Initier les échanges entre professeurs du lycée et de lycées étrangers	.Nombre d'élèves accueillis (venant de l'étranger) ou partis .Nombre d'actions avec des partenaires étrangers ou hors région	-Réflexion sur une section européenne -Création de stages étrangers BTS. -Développement du réseau d'anciens élèves avec mise en place d'un annuaire (« fichier »...) des anciens élèves pour suivre leur devenir post-bac et pour les contacter -Organisation de forums et de rencontres d'anciens élèves auprès des élèves des classes de 1 ^{ère} . -Amorce de mobilité des enseignants
7- Insérer les dispositifs d'accueil et d'individualisation au cœur de l'acte pédagogique	.Diminuer le nombre de cas d'élèves en souffrance .Augmenter le nombre d'élèves orientés vers du post-bac autre que BTS (filières générales)	.Nombre d'élèves vus à l'infirmerie en situation de « grande souffrance » .Chiffres de l'orientation en post-bac .Taux d'accès en 3 ans 2 ^{nde} / terminale	- Expérimentations autour des outils et ressources numériques, « Tablettes en STMG » « Classe du Futur en TES » -Journée d'intégration des élèves de 2 ^{nde} -Accueil particulier des élèves « repérés » « limites » à l'entrée en Première.

Axe n° 3 : politiques éducationnelle et culturelle propices à la réussite du public accueilli

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs 2013 retenus	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)
<p>8- Impliquer davantage les élèves / étudiants dans leur MDL dans leurs associations et rendre leur parole plus audible dans la gouvernance de l'établissement.</p>	<p>.Permettre l'autogestion plus grande des élèves dans leur cadre associatif</p> <p>.Créer une véritable association étudiante favorisant l'intégration des étudiants (nombre doublant en 2 ans : de 30 à 60) de 2014 à 2016</p> <p>. Responsabiliser les élèves autour de la notion de biens collectifs (citoyenneté).</p> <p>.Rendre les élèves acteurs dans leurs instances (responsabilisation)</p> <p>.Viser à une meilleure écoute des personnels sur les propositions des élèves et étudiants.</p> <p>.Pérenniser le bon climat scolaire par une plus grande aptitude de tous les membres de la communauté éducative à s'écouter et à chercher le compromis</p>	<p>.Mutation du FSE en MDL.</p> <p>.Mutation de l'association étudiante AVEC vers une nouvelle association intégrant les deux spécialités de BTS</p> <p>.Propositions et réalisations suivies par les élèves élus</p> <p>.Nombre d'actions et de dispositifs pédagogiques autorisant l'initiative venant des élèves</p>	<p>-Formation des élus (délégués, CVL, Conseil d'Administration) par élus eux-mêmes, par les personnels.</p> <p>-Participation des élus à la représentation de l'établissement (Manifestation, Journée Portes Ouvertes,... etc.). Implication si possible au CAVL.</p> <p>-Création d'un espace spécifique de communication et d'information sur le site du lycée. Communication un agenda hebdomadaire aux élus.</p> <p>-Relais à favoriser entre anciens et nouveaux élus, avancement du calendrier d'élection.</p> <p>-Développement du sentiment d'appartenance à la MDL et au Lycée à travers la « marque LAT ».</p> <p>-Ouvrir les activités à un projet solidaire ou humanitaire. Réflexion sur les buts recherchés :</p> <p>-Pérenniser l'activité de création de spectacle : Fête du Lycée</p>
<p>9- Inscrire le parcours culturel du lycéen comme levier de son autonomie et sa mobilité</p>	<p>.Construire un parcours culturel et artistique pour chaque élève en partie obligatoire en partie optionnel.</p> <p>.Éveiller la curiosité artistique et culturelle des élèves dans les domaines du théâtre, du cinéma, de la lecture, de la musique et des sciences et techniques</p> <p>.Favoriser la pratique d'activités : vidéo, photographie, danse, théâtre...</p> <p>.Renforcer les partenariats avec les structures culturelles locales</p>	<p>.Existence du parcours triennal d'unlycéen</p> <p>.Formalisation du plan annuel d'actions</p> <p>.Nombre d'élèves fréquentant clubs et activités, notamment optionnels</p> <p>.Richesse du site Internet (création d'articles élèves, professeurs...)</p>	<p>En 2nde : Semaine culturelle, prix littéraire, rencontre auteurs...</p> <p>En 1ère : -Théâtre en classe (séjour à Paris), Festival « Theuriet fait son cinéma », Atelier culturel des 1L</p> <p>-Sortir au théâtre (salles dédiées à Civray, Ruffec...)</p> <p>Pour tous : -Animation lecture (prix littéraires, café littéraire, rencontre auteurs, librairie)</p> <p>-Fête du lycée</p> <p>-Renforcement des partenariats : Cinémalice, La Margelle, La Canopée, FRAC...</p>

Suite **Axe n° 3** : politiques éducative et culturelle propices à la réussite
du public accueilli

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs 2013 retenus	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)
10- Développer les actions internationales et favoriser une plus grande mobilité des élèves	.S'ouvrir à l'international .Donner l'occasion d'utiliser des moyens de transports rapides (Avion, TGV). .Favoriser les appariements .Rendre les élèves « citoyens du monde »	.Nombre d'actions internationales .Nombre d'actions mobilité nationales / infrarégionales .Nombre d'actions linguistiques	-Création de nouvelles destinations européennes et au-delà pour les séjours pédagogiques -Développement d'actions d'échanges entre professeurs, entre élèves plus faciles avec Internet et les TICE
11- Éduquer aux médias et à l'information pour rendre l'élève autonome et responsable à l'ère du numérique	.Rendre l'élève responsable et autonome dans sa recherche, de sa production et de sa publication d'information : former des « Cyber citoyens » responsables. .Avoir une pratique citoyenne des médias Renforcer la mise à disposition de ressources numériques, pour faciliter l'accès des élèves à l'information. Développer l'espace numérique du CDI, prolongement de son espace physique. (Portail documentaire, réseaux sociaux).	.Nombre d'actions et de dispositifs pédagogiques .Transformation du CDI en CCC (centre de culture et de connaissances)	-Travail sur les compétences info documentaires en particulier dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, en ECJS et en TPE -Classe médias en 2 nd e -Expérimentations « Tablettes Numériques en STMG » et « Classe du Futur en TES »
12- Faire prendre conscience des valeurs de la biodiversité aux futurs citoyens	Enclencher une démarche plus respectueuse et globale concernant la biodiversité et le développement durable	.Repères / clés contenus dans la démarche de l'Agenda 21 .Nombre d'actions et de dispositifs pédagogiques	-Mise en place de l'Agenda 21 du Lycée -Projets transdisciplinaires, fédérateurs... -Participation à des manifestations locales, académiques, nationales sur le thème du développement durable, de la biodiversité